

2019

RAPPORT D'ACTIVITE ET MORAL



AMAP Le Panier saint Fiacre

15/11/2019



Sommaire

Les acteurs de l'association	2
Vie et fonctionnement associatif	2
Lieu d'accueil	3
Communication	3
Nos contrats.....	3
Contrat Volailles.....	4
Contrat Fromages de chèvre	5
Contrat Farine.....	7
Contrat Bœuf	8
Contrat Œufs.....	9
Contrat Fleurs	10
Les perspectives 2020.....	11



Les acteurs de l'association

Présidente	Léa Nawrocki
Secrétaire	Christian Bac
Trésorière	Véronique Veysset
Référente contrat Volailles	Aleksandra
Référente contrat Fleurs	Marlène
Référent contrat Farine	Christian
Référente contrat Fromages de chèvre	Martine
Référent contrat Bœuf	Laurent
Référents contrat œufs	Agnès
Relations avec le Réseau AMAP-Ile de France	Léa

Et bien sûr tous les adhérents participants

Vie et fonctionnement associatif

Durant cette année 2019, l'association s'est vu dotée d'un nouveau contrat – Les Fleurs de Cocagne, distribution d'un bouquet de fleurs pendant 6 mois. Hélas nous avons aussi eu le regret de perdre notre contrat légumes (fin février) suite à la décision du maraîcher de se recentrer sur ses activités « marchés »

Les réunions du collectif se sont déroulées tout au long de l'année.

En 2019, nous avons pu participer à deux événements pour nous faire connaître : Semaine du développement durable (8 juin 2019) et le forum des associations de Lisses (14 septembre 2019). Nous avons également organisé une manifestation interne : soirée crêpes (avril).

Nous avons rencontré les responsables de la Mairie en charge du Développement Durable et nous leur avons demandé une armoire dans la salle et un panneau d'affichage près de la salle Hanriot. Nous leur avons fait également connaître l'état catastrophique des tables de la salle Hanriot.

Dans une association, plus encore au sein d'une AMAP, du fait de son objet, la participation des adhérents à la vie de l'association et à l'organisation des activités est essentielle à la convivialité, à la bonne marche, et à la pérennité.

Par manque de temps et de volontaires, nous n'avons pas pu participer aux réunions de l'inter-AMAP OYES sur l'année.

Nous avons participé à l'assemblée générale du Réseau des AMAP d'Ile de France en Mars 2019.



Lieu d'accueil

La convention renouvelée avec la ville de Lisses nous permet de nous retrouver dans la salle Harriot pour les distributions des contrats mais aussi, pour des réunions du collectif et notre assemblée générale.

Communication

Le site Internet : www.lepaniersaintfiacre.fr est opérationnel et mis à jour régulièrement. Nous cherchons toujours à l'améliorer.

La page Facebook : @paniersaintfiacre est ouverte, nous y trouverez des informations concernant nos événements mais aussi des nouvelles de sites suivis : Réseau AMAP IdF, Terre de lien, Ferme d'avenir, etc.

Notre courriel : contact@lepaniersaintfiacre.fr permet de contacter les membres du Bureau pour toute demande de renseignement ou autre sollicitation.

Le téléphone : Nos coordonnées sont à jour sur le site de l'association ainsi que sur le site de la Marie de Lisses. Plusieurs personnes nous ont contacté cette année par ce biais.

Notre présence sur site : Notre lieu de distribution est mieux affiché sur nos supports et à la mairie

AMAPEZ-VOUS ! : application mobile pour échanger sur les évènements, les distributions, et permettre les échanges entre amapiens.

Cagette.net : Logiciel que nous utilisons pour la gestion des adhérents, des paysans et des contrats.

Nos contrats

Les contrats actifs en 2019 :

- ✓ Volailles
- ✓ Fromages de chèvre
- ✓ Fleurs
- ✓ Œufs
- ✓ Bœufs
- ✓ Farine



Contrat Volailles

Producteur : Michel Revault

Référentes : Aleksandra Rosello et Marlène Nicol

Le nombre de contrats s'élève à 36 soit 9 de moins que pour 2018.

Les contrats sont pour 35 petits poulets et 16 gros, plus 14/15 pintades.

Il y a 7 distributions dans l'année.

L'année a été difficile car marquée par la sécheresse à partir de mois de mai – cependant les récoltes de céréales du début de l'année sont suffisantes pour nourrir les volailles.

Michel est aidé dans l'exploitation par Arthur et Léa.

Les difficultés causées par manque de personnel à l'abattoir sont en passe d'être résolus.

Michel est présent à chaque distribution et il est toujours de bon conseil



Contrat Fromages de chèvre

Producteurs : Sébastien Beury et Claire Proust

Référente : Martine Porras

Le nombre d'adhérents au contrat chèvre reste stable en 2019 avec 28 contrats, 1 de plus que l'an dernier, mais avec la même proportion de commande.

Les faits marquants :

Sébastien a continué son travail de formateur à mi-temps dans une Maison Familiale Rurale à 5mn de la ferme.

Sébastien et Claire ont pu profiter du dispositif de la MSA d'aide au répit des agriculteurs cet été et partir 2 semaines se reposer.

Claire s'est coupé un doigt de la main droite (tendons coupés) en fromagerie et est dans l'incapacité de s'en servir depuis fin août avec une rééducation d'au moins 2 mois.

Le troupeau :

Le troupeau et la production de lait : Cette année, 90 chèvres, 40 chevrettes de renouvellement (ce sont celles qui vont mettre bas en mars 2020) ... et 3 boucs ! La pyramide des âges s'est améliorée grâce à des chèvres plus jeunes du renouvellement.

Cette année une dizaine de chèvres a été réformée.

La sécheresse de l'été dernier n'a pas causé de pertes ni chez les chèvres, ni chez les chevrettes de renouvellement.

Seules les prairies ont séché, les chèvres ont donc consommé le stock de foin de l'hiver dès les mois de juillet et août. Sébastien avait anticipé ce besoin en faisant plus de foin.

Les terres :

Claire et Sébastien ont en location 32 hectares dont 21 avec Terres de Lien.

En cette fin d'année 2019, 11 hectares de plus vont être achetés par Terre de Liens. Cela permettra d'améliorer encore l'autonomie alimentaire avec des terres de meilleure qualité sur lesquelles Sébastien pourra faire pousser entre autres de la luzerne : terres argilo- calcaire de qualité.

Sébastien a acheté en début d'année un nouveau tracteur qui lui a permis d'être plus rapide pour ses travaux de fenaisons (foin), de culture et lui a causé beaucoup moins de fatigue.

Il a également pu s'équiper qu'une faucheuse et d'un andaineur - (outils pour faire les foins) ainsi que de divers équipements pour faire ses propres cultures.

8 hectares vont être semés en octobre - novembre avec un mélange "féveroles, pois fourrager, avoine noire et épeautre", semences issues de leurs récoltes 2019.

Ces graines serviront uniquement à nourrir les chèvres.



Début octobre Sébastien a ressemé du trèfle dans les prairies pour les refaire ou les enrichir ainsi que dans une parcelle située dans le village (7 hectares).

Cette année 2019 a permis de faire du bon foin et en quantité.

La production laitière s'est un peu améliorée cette année qui a permis de fabriquer des tommes cet été, les chèvres ayant gardé un bon niveau de lactation tout l'été.

Il y a un salarié sur un 3/4 temps en traite-fromagerie et accueil pédagogique pour la période de transformation soit de février à septembre. Le reste du travail est réparti entre Sébastien et Claire. Cette année suite à l'accident de travail de Claire, la salariée est restée jusqu'à fin octobre le temps que Claire retrouve l'usage de sa main pour assurer la traite et la fromagerie quand Sébastien n'est pas disponible ou en livraison.

La ferme pédagogique :

L'activité ferme pédagogique fonctionne toujours très bien avec les touristes, les scolaires français mais aussi étrangers. Cette année il y a eu environ 4.000 visiteurs.

En 2019, deux salariées sont venues épauler Claire pour assurer les accueils de groupes (l'employée de la traite-fromagerie ainsi qu'une personne en vacation) avec en complément une stagiaire en DUT Carrières Sociales accueillie en stage.

Un outil de réservation en ligne et le développement d'une visite sensorielle spécialement adaptée au public en situation de handicap ont boosté l'activité en 2019.

Les plantes aromatiques et médicinales :

Belle année de cueillette cette année encore. Le travail est bien rodé et informatisé cette année pour mieux appréhender les rendements et la quantité de plantes à cueillir pour assurer les commandes d'une saison à l'autre.

Une salariée est recrutée pour effectuer la cueillette des roses en mai (trois semaines à raison de 3 à 4 heures par jour). 200 kgs de roses ont été cueillies en 2019.

Une stagiaire de l'école de parfumerie est venue en stage cet été pendant 2 mois pour découvrir le travail des producteurs à la source et a apporté une aide précieuse à Claire, surtout après son accident du travail fin août.

Les festivités :

De Ferme en Ferme : portes ouvertes : week-end du 27-28 avril 2019

Convergence Bio : marché à Tours - bord de Loire en septembre

Evènement Accueil Paysan et les 10 ans de la Ferme le 12 octobre dernier : environ 500 personnes

Les projets de développement :

1. Partager leurs connaissances et compétences en mettant en place des formations et des conférences en utilisant les espaces existants de la ferme (la Grande Salle possède un équipement multimédia).
2. Développer un partenariat sur les PAM, avec un revendeur de produits à base de rose.



Contrat Farine

Minotier : Gilles Matignon

Référent : Christian Bac

Le nombre d'adhérents au contrat farine reste stable en 2019 avec 24 contrats comme en 2018. Environ 90 % des adhérents renouvellent leurs contrats d'année en année. Cette stabilité dénote la satisfaction de ceux qui participent à ce contrat.

Nous pouvons noter deux nouveautés cette année : une généralisation de la possibilité de payer ses produits en une ou deux fois plutôt qu'à chaque livraison. Ce choix a été fait par 18 adhérents sur 24, surtout ceux qui ont des petits contrats.

À chaque distribution nous trions, étiquetons et donnons une centaine de produits. Ceci nécessite de la main d'œuvre et une organisation qui est connue des adhérents. Cette année nous avons incité tous les adhérents à participer aux distributions qui se sont bien passées. La mutualisation des livraisons avec celles du poulet et des fromages de chèvre est appréciée, même si elle pose une difficulté relativement à la disponibilité des adhérents pour aider à la distribution puisqu'ils sont sollicités par plusieurs contrats en même temps. Nous avons réussi à faire les distributions correctes, grâce aux personnes qui viennent régulièrement nous aider. Nous les en remercions.

Nous rappelons à ceux qui ont peu de temps, que donner un coup de main pendant la distribution fait partie des engagements pris lors de la signature du contrat. Gilles donne aussi un bon coup de main pendant les distributions.

La possibilité de compléter le contrat par des commandes hors-contrat à chaque livraison permet de goûter les nombreux produits proposés par Gilles.

Les discussions avec Gilles pendant les distributions sur les farines, leurs usages, et comment produire pains et pâtisseries sont toujours d'une grande richesse.

Nous maintiendrons pour 2020 les distributions en même temps que les autres contrats, et la possibilité de payer en une ou deux fois qui semble plébiscitée.



Contrat Bœuf

Éleveur : Laurent Bourgeon

Référent : Laurent Fontaine

Le nombre d'adhérents est en légère diminution cette année comme les années précédentes.

Cette année, il n'y avait que 11 adhérents contre 18 l'an dernier. Pour Laurent BOURGEON ceci n'est pas propre à notre AMAP car c'est le même constat pour les autres AMAP. Néanmoins, les commandes pour ces 11 adhérents sont conséquentes ce qui permet à Laurent de faire une livraison spécifique pour notre AMAP.

Le chiffre d'affaire annuel pour notre AMAP est de 6.000€

Cette année, il y a eu 3 distributions. Après réduction de son cheptel l'année dernière (environ 20%) à la suite des difficultés de nourrir ses animaux (obligation d'acheter du fourrage à l'extérieur du aux conditions climatiques que ce soit la sécheresse ou les inondations), Laurent a décidé de diversifier sa production.

La distribution de février est spécifiquement dédiée aux veaux qu'il élève.

Les distributions de juin et octobre sont dédiées au bœuf.

Lors de chaque commande, il y a la possibilité d'acheter du hors contrat qui concerne entre autres des abats (foie, cœur, rognon, langue, ...) et des produits plus nobles (tournedos, bavettes, ...).

Ces hors commandes rencontrent un gros succès. Ces produits ne peuvent être inclus dans les contrats car ils ne sont disponibles qu'en quantité limitée.

Il a également ajouté des produits transformés tel que les pots de bolognaises élaborés à partir de ses produits.

Il élève plusieurs juments (pottok) ce qui lui permet de proposer de nouveaux produits tels que lait de jument et des savons.

Un nouveau site internet lié à son exploitation a vu le jour cet été sur lequel on peut en apprendre davantage (conditions d'élevage, abattage, les produits dérivés, ...) le tout agrémenté de nombreuses photos et explications : <https://oudrache.wixsite.com/website>



Contrat Œufs

Paysan : Nicolas Renard
Référente : Agnès Spilotros

L'éleveur est Nicolas Renard « Les œufs de St Michel » pour la 2ème année

La référente de ce contrat était Sévrine Jalce jusqu'en juin 2019. L'intérim est actuellement assuré par Agnès Spilotros jusqu'en décembre 2019.

Nous avons cette année :

- ✓ 16 adhérents
- ✓ 11 distributions dans l'année
- ✓ 366 œufs par distribution

Nicolas nous propose également des œufs de caille et la possibilité de prendre des œufs de poules en plus lors de chaque distribution.

Le nombre des adhérents et des œufs a un peu baissé par rapport à 2018.

La reconduction du contrat en 2020 dépendra du nombre d'adhérents se réengageant en 2020. En effet, le nombre d'œufs vendus doit rester bénéfique pour Nicolas.

A ce jour tous les adhérents n'ont pas encore donné leur réponse quant à la reconduction de leur contrat sur 2020.



Contrat Fleurs

Producteur : Fleurs de cocagne

Référente : Marlène Nicol

Association dont le but premier est d'accueillir des salariés pour un parcours d'insertion professionnelle, de les reconstruire au travers d'un travail noble et valorisant.

- ✓ 13 adhérents
- ✓ Bouquets à 20 euros
- ✓ 6 distributions du mois d'avril à octobre (Production limitée en temps car non utilisation d'engrais chimique ni pesticides de synthèse.

Au-delà de la protection de l'environnement, leurs méthodes culturales vous évitent d'être en contact avec divers produits dont la toxicité est certaine.

Très bonne tenue des bouquets

Lors de la canicule les bouquets ont été livrés avec une coque à réserve d'eau.

Bonnes relations le Président de l'Association est venu participer à certaines distributions.

Possibilité pour les adhérents de commandes spéciales évènements



Les perspectives 2020

L'adhésion à l'association Le Panier saint Fiacre pour 2020 se fera majoritairement entre début janvier et fin mars, la majorité des contrats ayant redémarré à cette date.

Comme chaque année, les 2/3 des adhésions seront reversées au Réseau des AMAP d'Ile de France, nous permettant ainsi d'avoir une assurance pour notre lieu de distribution et d'avoir accès à des formations gratuites.

Le montant de l'adhésion sera de 15 euros pour 2020. Nous augmenterons ce montant seulement si nous avons une volonté de faire plus d'évènements, auquel cas nous aurons besoin d'investir : kakémono, banderoles, ...

À la suite du sondage « Avenir du contrat légumes », une personne s'est fait connaître afin de reprendre le rôle de référent contrat légumes. Nous sommes donc heureux d'accueillir Béatrice au sein des référents.

Cependant la nature de ce contrat ne permet pas d'avoir une seule personne pour le gérer, nous recherchons donc activement des personnes pouvant aider à gérer le contrat.

Nous recherchons également un maraîcher afin de commencer un nouveau contrat en 2020.

Nous continuerons de participer aux différents évènements proposés par la ville de Lisses.

Nous serons également présents à la prochaine assemblée générale du Réseau des AMAP d'Ile de France.

Nous continuons à réfléchir à proposer de nouveaux contrats (pâtes, pain, miel, ...), nous vous tiendrons au courant au fur et à mesure de nos réflexions.

Nous comptons sur la participation des adhérents afin de modifier notre logo, alors à vos crayons !